Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 1 (1893)
Heft: 9

Artikel: Esquisse historique de la vallée et commune de Bagnes en Valais
Autor: Courthion, Louis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1459

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ESQUISSE HISTORIQUE DE LA VALLÉE ET COMMUNE DE BAGNES EN VALAIS

(Suite)[1].

II. LA PÉRIODE LÉGENDAIRE

Seigneurs et seigneuries. — Conflit entre le Valais et les Valdostains. — La « Bataille du Désert » (Légende.). — Annexion de Louvye à la commune.

Purement historiques, les données qui précèdent ont quelque peine à nous traduire les mœurs et le caractère des populations de la vallée de Bagnes au moyen-âge.

Dans ce premier chapitre, il s'agissait d'ailleurs, par-dessus tout, d'établir les transmissions des pouvoirs et droits féodaux en vue de présenter au lecteur une sorte d'introduction avant de nous engager dans une série de faits groupés quelque peu au hasard entre une série de données précises d'une part et les produits de l'imagination populaire de l'autre.

La légende est, en effet, si étroitement liée à l'histoire de cette contrée qu'il serait puéril et injuste de vouloir trancher le lien qui les rapproche. De même que la mythologie régit l'histoire des Anciens, ainsi les traditions verbales servent de guidon à toutes les annales de ce petit peuple perdu dans les montagnes, et sur lequel aucun des abbés ou chanoines qui l'avaient asservi n'a daigné nous laisser quelque fragment de chronique.

L'unique moyen de ressaisir quelques points d'orientation, dans le cours des six siècles qui

[1] Voir la *Revue historique vaudoise*, livraison de juillet.

séparent le nôtre de l'époque des invasions, reste donc, nous le répétons, circonscrit dans une combinaison, forcément très imparfaite, des documents plus ou moins connus et des traditions courantes — hélas ! fort écornées déjà — et encore, doit-on laisser grande marge aux probabilités.

Près du confluent des deux Dranses, à quelques pas du hameau d'Etier (Octiart, puis Octier), commandant l'entrée de la vallée de Bagnes, se trouvait le château du même nom, dont les origines sont assez obscures. Un seul événement, dont nous parlerons en temps voulu, en a définitivement consacré le caractère historique.

La situation du château d'Etier était plutôt celle d'un agréable manoir que celle d'un fort. De riantes prairies l'entouraient. Au nord, ce bassin verdoyant et bien arborisé est dominé par la haute et prospère terrasse du Levron ; vers l'est, le panorama des premiers chaînons des alpes de Bagnes étage ses gradins aux alternances de bois et de verdures, tantôt inclinés et pittoresques, tantôt ondulés en gracieuses terrasses ; au couchant, une arête boisée l'abrite contre les grands vents et enfin, au sud, s'ouvre une superbe échappée de vue sur les vallées d'Entremont et de Ferret que couronne la blanche chaîne du Mont-Blanc. Tout cela devait faire du manoir des vidames de Vollèges l'un des plus attrayants séjours de ces contrées.

Tout autre devait être le caractère du château de Verbier qui dominait de 900 mètres le premier défilé de la vallée. Hardiment posté sur son roc, à près de 1700 mètres au-dessus de la mer, il devait, en planant sur la montagneuse région, donner au loin la conception d'un phare gigantesque chargé

de veiller sur toutes les issues à la sécurité du pays. Sans doute, les précipices qui étayent de nos jours la haute arête où se trouvent juchés ses rares vestiges n'étaient pas encore ravinés par l'œuvre dévastatrice du torrent de Merdenson !

La présence de ce château sur cette crête élevée aurait d'ailleurs quelque peine à être expliquée si l'on ne savait qu'à peu de distance s'étalait, il y a quatre à cinq siècles, le gai et prospère village de Curallaz, qui, depuis, sommeille sous les champs des Jorasses, à quelque cinq à six cents mètres plus bas. Par la création de ce vaste cirque d'érosion ouvert au sein de terres grasses et noires, le côteau s'est de plus en plus scindé et le château de Verbier a fini par se trouver absolument isolé sur son roc.

On n'a jamais pu éclaircir si les châtelains que les comtes de Savoie envoyaient dans la vallée représenter leurs droits habitèrent longtemps ce château de Verbier, ou si, au contraire, ils ne durent s'en servir que comme moyen de défense.

Des réparations faites il y a peu d'années à une maison située au centre du Châble (surnommée la Grand'Maison), que l'on savait avoir appartenu à quelque famille puissante, ont amené la découverte d'inscriptions remontant à quatre siècles environ, et attestant que le noyau central de ce vaste bâtiment avait été construit par un membre de la famille de Poypon, laquelle exerça une haute puissance sur le Valais, surtout à dater de 1377, année où Edouard de Savoie, évêque de Sion et de Belley, nomma Aymon de Poypon bailli du Valais et major de Sion.

Bagnes fut d'ailleurs la résidence de divers sei-

gneurs qui s'en partagèrent, soit au nom de l'Abbaye, soit au nom de la Savoie d'abord et du Haut-Valais ensuite, la puissance temporelle. Nous avons parlé plus haut de certain vassal de l'Abbaye mis à mort comme sorcier et hérétique en 1462 : une vieille masure mal ajustée sur des angles de murs antiques, au nord-est du village de Montagnier, reste l'unique et muet témoin de l'existence de cette petite seigneurie, dont on n'a rien découvert de précis quant à sa durée et à ses origines.

Au Cotterg, à dix minutes au plus du pont du Châble, une maison écartée, sensiblement modifiée par les restaurations, passe également pour avoir été autrefois une demeure seigneuriale.

Mais il nous importe moins de rechercher les rôles respectifs de ces divers officiers des comtes et de l'Abbaye que de grouper les faits historiques et les traditions que nous ont laissés les XIVe et XVe siècles.

En 1398, Amédée VII albergea aux nobles de Botzat la montagne de Durand, sise au bas du val que parcourt le glacier de Fenêtre et que l'on a appelée, depuis, la Grand' Charmotana.

A propos de cet acte d'albergement, nous voyons la famille de Quart, d'Aoste, qui eut longtemps des châtelains au Bourg-de-St-Pierre, exercer son autorité sur la vallée supérieure. Il existe, en effet, entre les alpes de Petite Charmotana et du Vingt-Huit un pont curieux, de construction très ancienne, qui a conservé le nom de Pont de Quart.

Ces détails à propos de la montagne de Durand marquent le point de départ d'un long et important conflit entre Bagnards et Valdostains, conflit qui

passa à l'état aigu à dater du jour où le Bas-Valais échappa définitivement à l'influence de l'antique dynastie allobroge.

Par la bataille de la Planta, livrée en 1475, la maison de Savoie dut se résigner à abandonner définitivement le Valais romand, à l'exception toutefois du bailliage de Monthey, qu'elle devait également perdre soixante années plus tard.

La question de Charmotana ne se trouvait pas définitivement réglée par cette annexion de Bagnes au Valais. Non seulement la délimitation du territoire était aussi incomplète que difficile, mais la montagne de Durand, quoique située sur le versant valaisan, était albergée à perpétuité à des propriétaires valdostains et bagnards.

La commune de Bagnes prétendit que les consorts de Durand empiétaient sur son territoire propre et mit opposition à l'arrêté en vertu duquel les propriétaires étaient maintenus exclusivement dans leur possessoire.

Des visites locales furent décidées ; plus d'une fois, les évêques de Sion et d'Aoste durent se porter eux-mêmes sur place. Le 24 juin 1539, les Bagnards, armés de lances, de frondes et d'épées, attaquèrent les propriétaires, saisirent fromages, chaudières et ustensiles, et enlevèrent les bestiaux, qu'ils firent passer au delà de la Dranse. Des commissaires, dit Boccard, firent enquête sur ces voies de fait, mais, en même temps, il fut question de faire reconnaître par les consorts que le territoire de la montagne était du fief des seigneurs du Valais. Tous les consorts, à l'unanimité, se refusèrent à reconnaître autre chose que ce qui avait été reconnu jusqu'alors ; mais, condamnés par contumace, ils virent leur

albergement annulé. Le « domaine utile » fut déclaré réuni au territoire valaisan et le peuple du Bas-Valais appelé à aider la commission à prendre possession de la montagne.

Embarrassé par d'autres préoccupations, le duc de Savoie, que le chanoine Boccard s'attarde à plaindre pour si peu, n'essaya même pas d'intervenir. Ce fut l'empereur Charles-Quint, son beau-frère, qui, le 5 février 1541, écrivit de Spire aux Valaisans pour les engager à respecter les droits des sujets du duc.

Il fallut bien que les Valaisans se résignassent à prendre en considération une injonction partie de si haut et, à cet effet, à la suite d'une diète tenue le 1er juin de la même année à Sembrancher, les Valdostains furent remis en possession de la partie de la montagne de Charmotana au delà de la Dranse (Grand'Charmotana).

Mais le conflit n'était pas arrivé à son dénouement ; une fois rentrés dans leur possession, les Valdostains refusèrent de nouveau et formellement de reconnaître que la montagne était du fief du Valais. Le Grand-bailli de ce pays dut requérir de l'abbé de St-Maurice, seigneur temporel (et rival naturel de l'influence du Haut-Valais ainsi que de l'autorité épiscopale), d'ordonner à ses officiers dans cette vallée la remise de ce pâturage aux commissaires de l'Etat valaisan. Les vassaux de l'abbé s'exécutèrent le 25 août 1550. Un rapport exposait que ces lieux étaient ouverts sur le territoire bagnard, qu'ils étaient, par leur configuration, tributaire du bassin rhodanien et, qu'en somme, il était non seulement juste mais prudent de les conquérir à tout prix.

Enfin, les choses s'arrangèrent. Au mois d'avril 1551, il fut décidé par le corps souverain des dixains que la propriété des Valdostains serait « albergée à perpétuité à la commune de Bagnes, sous la redevance annuelle de 5 florins et d'un introge de 60 écus d'or au soleil, à charge par elle de garder le dit passage en temps de guerre quand elle en serait requise par l'autorité abbatiale ou d'en aviser, cas échéant, l'Etat. »

Le duc Charles III tenta de formuler des réclamations ; un de ses gentilshommes fut même député auprès des dixains, mais rien ne put aboutir.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'histoire de ce petit conflit territorial dont les épisodes sont encore vivaces dans la mémoire des vieillards de Bagnes — bien que considérablement modifiés, complétés ou exagérés par l'imagination populaire.

Toutefois, comme l'histoire ne serait qu'un squelette si l'on se bornait à lui faire un corset de force au moyen de chartes et de conventions écrites, nous croyons qu'il n'est pas sans intérêt de donner ci-après au lecteur les récits populaires plus spécialement liés à ces événements. On y pourra constater de nombreux points de vraisemblance et en déduire certaines observations utiles à une pénétration plus complète des faits.

LA BATAILLE DU DÉSERT [1]

C'était vers l'an du Seigneur quinze cent septante et quelque. Le curé de Bagnes, de ce temps, se

[1] Plusieurs des légendes racontées au cours de cet ouvrage ont été publiées par l'auteur dans la « Revue des Traditions populaires » paraissant tous les mois à Paris, sous la direction de M. Paul Sébillot, chef de cabinet au ministère des Travaux publics.

(Revue des Traditions populaires, 15 juin 1891.)

trouvait être un fils soumis de la maison de Savoie secrètement acquis à la cause des Salasses. Dans un conciliabule, ces derniers obtinrent du perfide pasteur l'engagement de leur livrer tous les Bagnards par la ruse.

Au prône du jour de l'Ascension, l'indigne prêtre annonça solennellement à ses fidèles que le dimanche après la Pentecôte il ferait un long et très sérieux sermon, auquel il importait que toute âme soucieuse de son salut assistât, sans aucune exception de l'âge ou des infirmités.

Le dimanche fixé, les trois nefs de l'église étaient bondées lorsque le curé mit le pied sur les degrés de la chaire. Avant de porter sa main au front pour dire : *In nomine patris,* il donna à haute voix à son vicaire l'ordre de faire fermer toutes les portes, *afin que chacun put saisir* les moindres détails de ses importantes recommandations. Puis, il s'engagea dans une véhémente thèse contre les novateurs du protestantisme. Par ce sujet d'actualité, aussi vaste que captivant, il obtint en quelques instants un silence absolu.

Seul un homme avait cru devoir rester chez lui, un blasé, un vieux soldat de Marignan et de Cérisolles, rentré depuis peu de France avec tout un répertoire de trucs, de ruses, et tout un vocabulaire de jurons des camps ; c'était Thémistocle Guigoz, de Montagnier, le premier importateur du tabac parmi les parcimonieuses populations de l'Entremont.

Il fumait en se promenant dans sa chambre lorsqu'il vit tout à coup au milieu du plancher, devant ses pieds, une large goutte de sang bientôt suivie de deux autres. Il regarda au plafond : son épée, dont il avait engagé la pointe derrière la solive,

s'agitait comme pour se dégager, et des gouttes de sang ruisselaient nombreuses, toutes fumantes, le long de la lame.

— Pour Dieu ! cria le vieux troupier, qu'y a-t-il ?

Il ouvrit la fenêtre tournée vers le levant et vit briller au loin des sabres, des lances et des casques ; roulant avec précipitation, une formidable armée descendait les zigzags qui découpent les pentes du Vinzier.

Guigoz bondit, fit deux pas en arrière en articulant un de ces vigoureux jurons comme il n'en avait prononcé que dans la fureur des batailles en voyant son corps d'armée plier devant le feu de l'ennemi.

Déjà une partie de l'impétueuse avalanche humaine s'étalait dans les champs de Lourtier.

C'étaient les Valdostains !...

Il comprit d'un coup pourquoi le curé avait tant insisté pour réunir tout le monde à l'église ce jour-là.

Sans perdre de temps, il courut à un vieux bahut d'où il sortit une de ces vieilles armures de l'époque faites pour résister à la fois aux longues piques des impériaux et aux lourdes balles du mousquet et du poitrinal. Il se coiffa de son casque, ceignit son épée encore rouge et s'arma de sa pique.

Ainsi bardé, il courut à l'écurie d'un voisin.

Déjà l'avant-garde ennemie, composée de cavaliers, paraissait dans le haut de la poya [1] de Versegères.

Guigoz enfourcha un cheval blanc sans selle et sans bride, et le lança au travers des flots de la Dranse, considérablement grossie par la fonte des hautes neiges, pour venir se poster sur la route

[1] Montée.

vers les noyers du Désert[1]. Il en était temps. A peine était-il posté là, dans le creux du chemin, quand six éclaireurs arrivèrent ventre à terre.

— Halte-là ! cria d'une voix tonnante le vieux soldat, sans bouger du milieu du chemin, la pique en avant, les yeux fixés sur eux.

Les quatre chevaux restèrent là, immobiles, les pieds rivés au sol. Quant aux cavaliers, ils se sentirent comme pétrifiés par cette impérative injonction, et sur leurs figures pouvait se lire le sentiment de l'effroi.

Le gros de la troupe, qui n'avait rien pu observer, apparut à ce moment au détour du chemin. Guigoz, empoignant son cheval blanc par la crinière, le lança au galop dans la mêlée, partageant en deux haies la foule des soldats qu'il charmait et paralysait au fur et à mesure ; puis, opérant un demi-tour, il prit ventre à terre le chemin de l'église, laissant l'armée ennemie anéantie sous l'influence de son charme.

Pan ! pan ! pan !

La porte de la grande nef céda sous ces trois formidables secousses. Le public se rangea pour ouvrir, pendant que le curé jubilait dans sa chaire, croyant enfin ses complices arrivés. Mais si la stupéfaction des Bagnards fut grande, comment décrirons-nous celle du perfide pasteur voyant entrer seul dans l'église cet athlète bien connu, enfermé dans une lourde armure, montant un cheval d'une blancheur de lys, sans bride, sans étriers.

[1] Ce lieu aurait ainsi été baptisé par les vaincus qui s'attendaient à meilleure rencontre.

Il eut comme un pressentiment de quelque funeste complication, et on l'entendit balbutier :

— Ne laissez pas profaner la maison de Dieu par ce païen !

— Aux armes ! cria le cavalier. Une armée de Valdostains est là ! Votre curé est un traître ! Vite des armes, et au Désert !

Puis, laissant le curé anéanti de honte et de colère, il fit demi-tour et piqua des deux talons pendant que la foule des fidèles faisait irruption par les portes latérales.

Les hommes de Bagnes furent rapidement armés de faux, de fourches, de haches et de gourdins. Mais c'est aux femmes qu'appartient le gros succès de la journée. Elles arrivèrent sur le champ de bataille avant les hommes, car elles s'étaient armées en un clin d'œil au moyen de cendres dont chacune avait empli son tablier. Lorsqu'elles rencontrèrent les Valdostains, ceux-ci commençaient peu à peu à perdre l'influence magnétique et à reprendre la liberté de leurs mouvements. Mais les femmes leur lançaient des poignées de cendres dans les yeux et les aveuglaient en attendant les hommes qui ne tardèrent pas d'arriver et de les achever.

Tous les Valdostains furent enfouis sous les noyers à l'exception de trois que l'on résolut de laisser échapper pour porter la nouvelle de la défaite. On les contraignit de rentrer chez eux par le Grand Saint-Bernard. Mais, à Sembrancher, ils furent écorchés vifs. Voilà pourquoi les habitants de cette dernière localité disent encore en riant de la douceur des Bagnards et de l'indifférente naïveté des Vollégeois :

Meutons de Bagnes (Moutons de Bagnes).
Gotreux de Vollaidzo (Goîtreux de Vollèges).
Trabezet de Sembrentzé (Ecorchoirs de Sembrancher).

A dater de cette époque, la commune amodie régulièrement à son bénéfice la montagne de Charmotana ; l'alpe de Durand, qui faisait l'objet principal de ces contestations, a été réunie à la partie supérieure de la vallée en exploitation commune.

Bien que les vingt pâturages de la commune soient, en principe, propriété bourgeoise, il n'en existe que deux dont le bénéfice fasse retour à la caisse municipale : Charmontana et Louvye.

Les traditions locales veulent aussi que cette dernière ait été acquise par droit de conquête, mais l'histoire proprement dite est muette sur ce point. Quoi qu'il en soit, nous donnons ci-après l'anecdote pour ce qu'elle est. Moins épique à coup sûr que celle de Charmotana, elle gagne peut-être à être mieux empreinte de la couleur locale. On y trouvera, à défaut de date, un point commun de ressemblance avec diverses traditions populaires consacrées aux vuivres ou ouïvres qui exerçaient leurs ravages dans tant d'autres contrées, mais partout avec des artifices adaptés à l'imagination spéciale du peuple.

LE TAUREAU CUIRASSÉ

Autrefois, les gens de Nendaz étaient maîtres de la montagne de Louvye. Mais chaque année on y déplorait de nombreuses pertes de bestiaux à cause de la présence d'un monstrueux serpent nommé : la *Ouivra*.

Bref, ne pouvant porter aucun remède à la situation, ils renoncèrent petit à petit à exploiter cette

alpe, déjà un peu éloignée de leur vallée, malgré le sentier que l'on prétend reconnaître à travers le massif du Grand Mont Fort et les glaciers du Grand-Désert ; et Louvye avec ses riches pâturages resta dans l'abandon.

Les Bagnards qui, de leur côté, convoitaient cet alpage, résolurent d'en entreprendre la conquête. A l'entrée de ce verdoyant vallon, la *Ouïvra* en perpétuel éveil arrêtait les hommes les plus audacieux.

Alors, ils prirent un jeune taureau qu'ils nourrirent durant sept années avec du lait, lui construisirent une forte armure de fer battu, avec des articulations merveilleusement comprises et abondamment huilées.

Il ne s'agissait plus que d'affronter le choc. Le jour fixé, les Bagnards, confiants en leur champion armé de cornes superbes, l'accompagnèrent en grand nombre.

L'énorme reptile, qui avait une tête de chat, attendait l'assaillant du haut du plateau.

Un sifflement strident se croisa dans l'air avec les notes plus basses d'un beuglement sinistre. Le serpent et le taureau étaient aux prises.

Le premier s'enroulait autour de l'armure avec une prodigieuse souplesse, l'autre, furieux, fouettait l'air de ses cornes, cherchant à entamer son rusé adversaire, puis, ne pouvant réussir, se coucha sur le gazon, se vautra de toute la pesanteur de son corps et enfin se releva, l'une des cornes piquée dans les entrailles du reptile, dressant et agitant sa tête comme une gorgone. La *Ouïvra* dépensait ses dernières forces à s'enrouler autour des cornes et du cou de son vainqueur.

Dès que celui-ci eut joui dans toute la gloire des applaudissements du public, il reprit son élan et enfonça ses cornes dans le sol, mettant ainsi le monstre en mille morceaux.

Depuis, la commune de Bagnes exploite à son bénéfice les pâturages de Louvye. Mais le vainqueur n'a point joui de sa victoire. Dès qu'on lui eut arraché son armure il tomba mort, d'émotion sans doute, car son corps ne portait aucune trace de la moindre blessure.

(A suivre). Louis COURTHION.

L'ÉGLISE ABBATIALE DE PAYERNE [1]

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Quand on montre au voyageur les curiosités multiples de Payerne, il s'arrête avec admiration devant les restes de l'ancienne église abbatiale de cette ville, particulièrement devant le chœur et les gracieuses chapelles annexées au transept. L'impression du touriste est moins agréable quand il aborde l'église par sa façade opposée, par la tour Saint-Michel. Mais où le charme cesse tout à fait, c'est quand on pénètre dans l'intérieur du bâtiment. Au lieu des pilastres élancés, des voûtes hardies de la vaste nef : des cloisons de planches, des escaliers de bois, des locaux étroits et mesquins. Ici est la chambre du concierge, là la cuisine, ailleurs la géôle, un peu plus loin la chambre d'instruction, puis des magasins où l'on peut admirer l'ordre et la prévoyance de l'administration militaire, où sont rangés, avec la symétrie la plus rigoureuse, selles, harnais, sabres et fusils, lits, matelas et couvertures. L'église a été *désaffectée*. Après la Réformation et la bienheureuse conquête du pays de Vaud, les Bernois en avaient fait un grenier. Aujourd'hui, nous l'avons transformée en caserne, en prison et en arsenal.

Les historiens qui l'année passée ont assisté à la fête des deux société d'histoire Suisse et Romande ont pu, sous la

[1] J.-R. Rahn. L'*Eglise abbatiale de Payerne.* Mémoire traduit de l'allemand, par William Cart, et publié par la *Société d'histoire de la Suisse romande.* Lausanne, Georges Bridel et Cᵉ, 1893.